

Explications d'un bordereau de paie (exemple)

La section «**Rémunération**» contient le détail de la rémunération courante. Par exemple : paiement régulier, maladies, rétroactivité, ajustement de 10 mois, etc.

La section «**Identification**» présente l'information de la paie courante soit la date de début et de fin de la paie, la date du dépôt, le numéro de chèque ainsi que le matricule de l'employé.

La section «**Employé**» présente l'information contenue dans le dossier personnel soit l'adresse postale, l'adresse courriel ainsi que le corps d'emploi détenu et l'échelon salariale.

Cette section concerne les informations suivantes :

- Institution et succursale pour le dépôt bancaire;
- Taux : salaire annuel;
- Taux 1/200 : taux des enseignants payés en 200°;
- Taux 1/260 : taux des enseignants au courant de l'année scolaire;
- Pourcentage du poste.

Identification		Rémunération de la période			Déductions			
Paie finissant le			Unités	Taux	Montant		Périodique	Cumulatifs fiscaux
Régulier	2022-06-11	Ens. du primaire 460.14\$(1/200)	10,000000	353,9500	3 539,50	Fonds de pension	273,92	3 297,01
Non régulier		Salaire de base 460.14\$(1/200)	-1,200000	460,1350	-552,17	RRQ	209,40	2 471,20
No période	Date d'émission	2022-05-20, 2022-05-25 au 2022-05-26				RQAP	17,49	206,51
25	2022-06-09	Affaire personnelle 2022-05-20	1,000000	460,1350	460,14	Assurance-chômage	42,47	501,55
No chèque	Matricule	2022-05-25				Pr.rég.sal et vie	48,06	521,68
0649089	00000	Libération Direction Payé 2022-05-26	0,200000	460,1350	92,03	Pr.ajus.sal et vie	0,00	83,24
Employé						Cotisations synd.	44,24	522,47
(3103 - B) Ens. du primaire						Fds. S. no. 12519	90,00	1 080,00
Echelon: 17						Impôt provincial	429,98	5 022,45
Institution						Impôt fédéral	334,51	3 899,36
Succ.								
Taux annuel	92 027,00\$							
Taux 1/200	460,14\$							
Taux 1/260	353,95\$							
% poste	100,0000							
Centre de services scolaires au Québec								
Service des ressources humaines								
582, rue Maclaren Est								
Gatineau (Québec)								
J8L 2W2								
Téléphone : (819) 986-8511								
Télécopieur : (819) 986-9283								
Page 1								

Par exemple :
 Cette employée est payée 10 jours en temps régulier. Elle s'est absentée les 20, 25 et 26 mai.
1,2 jours sont retranchés
 1,0 est repayé par la banque de maladie (motif affaire personnelle).
 0,2 jour est repayé via le motif Libération Direction Payé

La section «**Déductions**» comprend toutes les déductions applicables.
Déductions obligatoires : Fonds de pension, RRQ, RQAP, Assurance-chômage, Impôts.
Déductions facultatives : Selon le dossier de l'employé.

Colonne «**Périodique**» : les montants inscrits dans cette colonne sont applicables pour la période courante.

Colonne «**Cumulatifs fiscaux**» : les montants inscrits dans cette colonne sont cumulés depuis le début de l'année fiscale soit au 1^{er} janvier.

La section «**Banques**» contient toutes les banques dont l'employé détient à la date du bordereau de paie. Le montant accumulé pour l'ajustement de 10 mois est aussi indiqué.

La section «**Sommaires**» :

- Les totaux imposables et non imposables (revenus) proviennent de la section «**Rémunération de la période**»;
- Déductions : ce montant représente le total de la section «**Déductions**»;
- Total net : c'est la différence entre les revenus et les déductions.

La section «**Messages**» contient un message du Service des ressources humaines lorsque nécessaire.